Sécuriser le foncier agro-pastoral et prévenir les conflits agro-pastoraux en Afrique du Centre et de l'Ouest

COLLOQUE RÉGIONAL

N'Djaména, 23-25 novembre 2021

Mise en œuvre par

Comité technique

J2 – Session 2 : Quels statuts promouvoir pour une meilleure reconnaissance et gestion des terres pastorales communes et des terres agropastorales ?

Les aires pastorales du Lac Tchad à l'épreuve du changement climatique et de l'insécurité, quels statuts promouvoir pour une gestion durable ?

Dr MOUTEDE-MADJI Vincent

Géographe, Université de N'Djamena

COLLOQUE RÉGIONAL

N'Djaména, 23-25 novembre 2021

Plan

Introduction

I. Le Lac Tchad, un territoire riche en potentialités agro-pastorales

II. Effets du changement climatique sur les aires pastorales

III. Aires pastorales du Lac Tchad à l épreuve de la secte Boko Haram

IV. Statuts des terres agro-pastorales dans le Lac Tchad

V. Conflits fonciers agro-pastoraux dans le Lac Tchad

Conclusion: pour une gestion durable des ressources agro-pastorales dans le lac Tchad

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Introduction

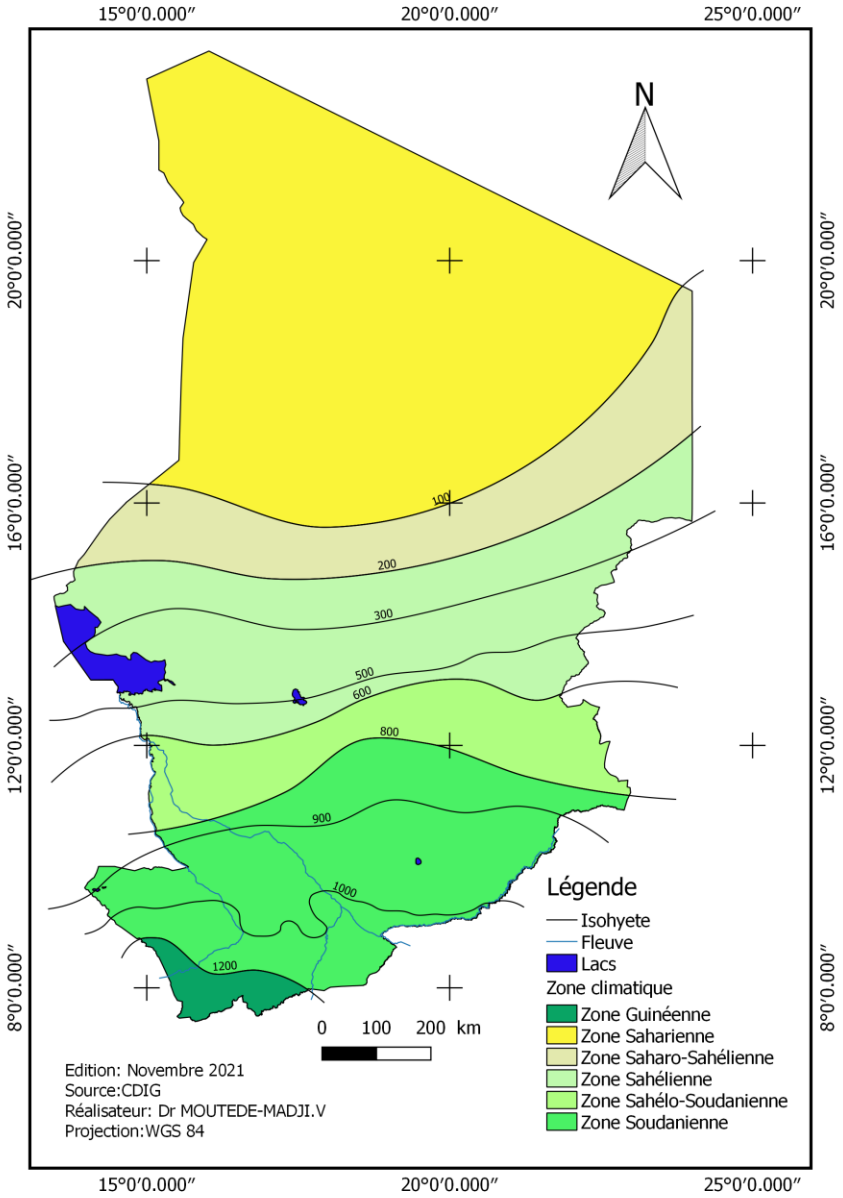

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Introduction

- Perturbations climatiques régulières dans le Sahel tchadien;
- Accroissement du cheptel tchadien et pression sur les ressources foncières;
- Rareté de l'eau et pâturage
- Déplacement des éleveurs et des animaux vers la zone soudanienne et les zones plus humides du Sahel (Lac Fitri, Lac Tchad, Lac Iro).
- Un phénomène nouveau dans le Tchad: Insécurité dans les îles à partir de 2013-2014
- Les éleveurs et leurs animaux sont pris en otage entre le changement climatique et l'insécurité liée à la secte Boko Haram.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Introduction

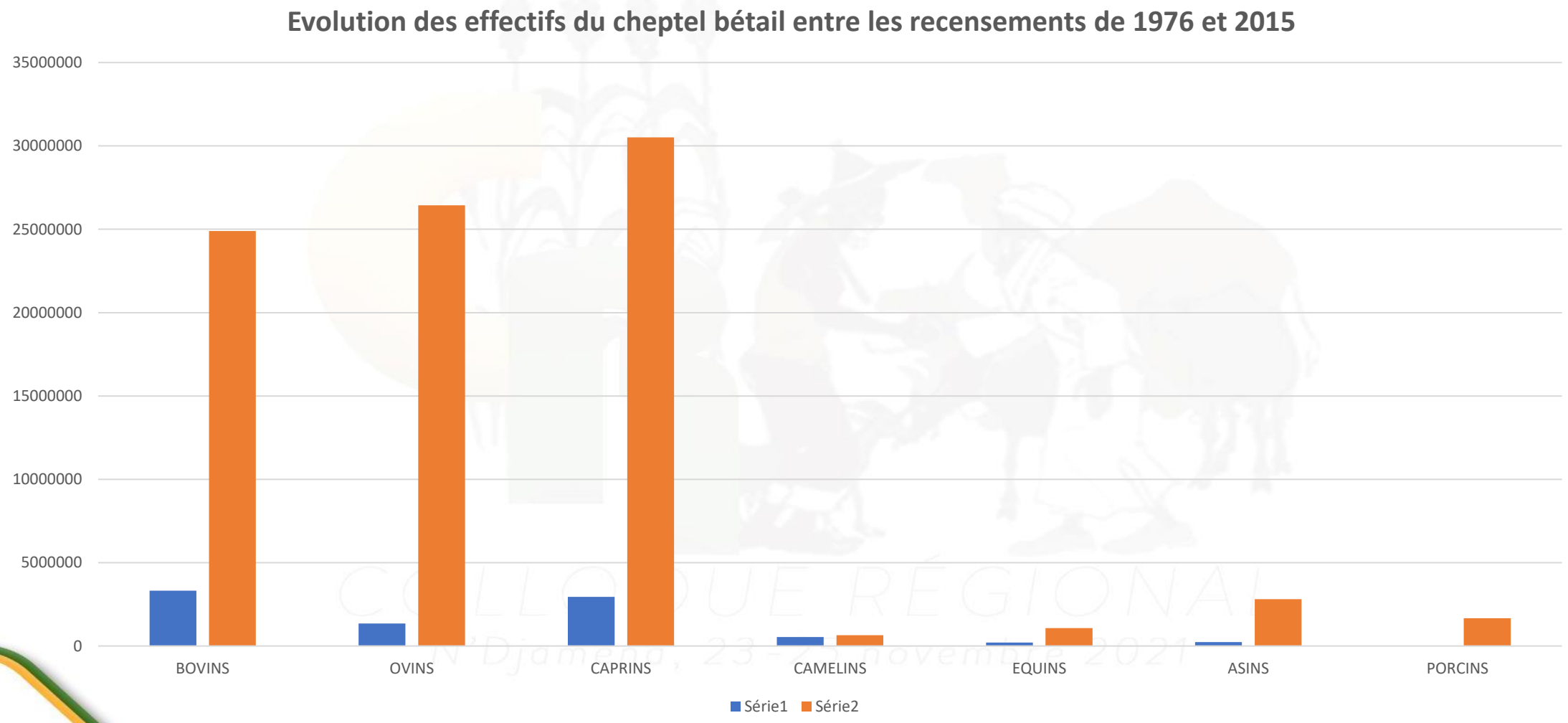

Introduction

- Quels sont les effets des changements climatiques et de l'insécurité sur les aires pastorales et les pasteurs ?
- Quels statuts promouvoir pour une gestion durable?
- Objectif: analyser les effets du changement climatique et de l'insécurité liée à la secte Boko Haram sur les aires de pâturage du Lac Tchad et proposer des statuts à promouvoir pour une gestion durable.
- **Méthodologie**

➢ Les recherche documentaire;

➢ Les entretiens sur le terrain auprès de 35 acteurs agro-pastoral;

➢ Les observations directes.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 -25 novembre 2021

I. Lac Tchad: territoire riche en potentialités agro-pastoral

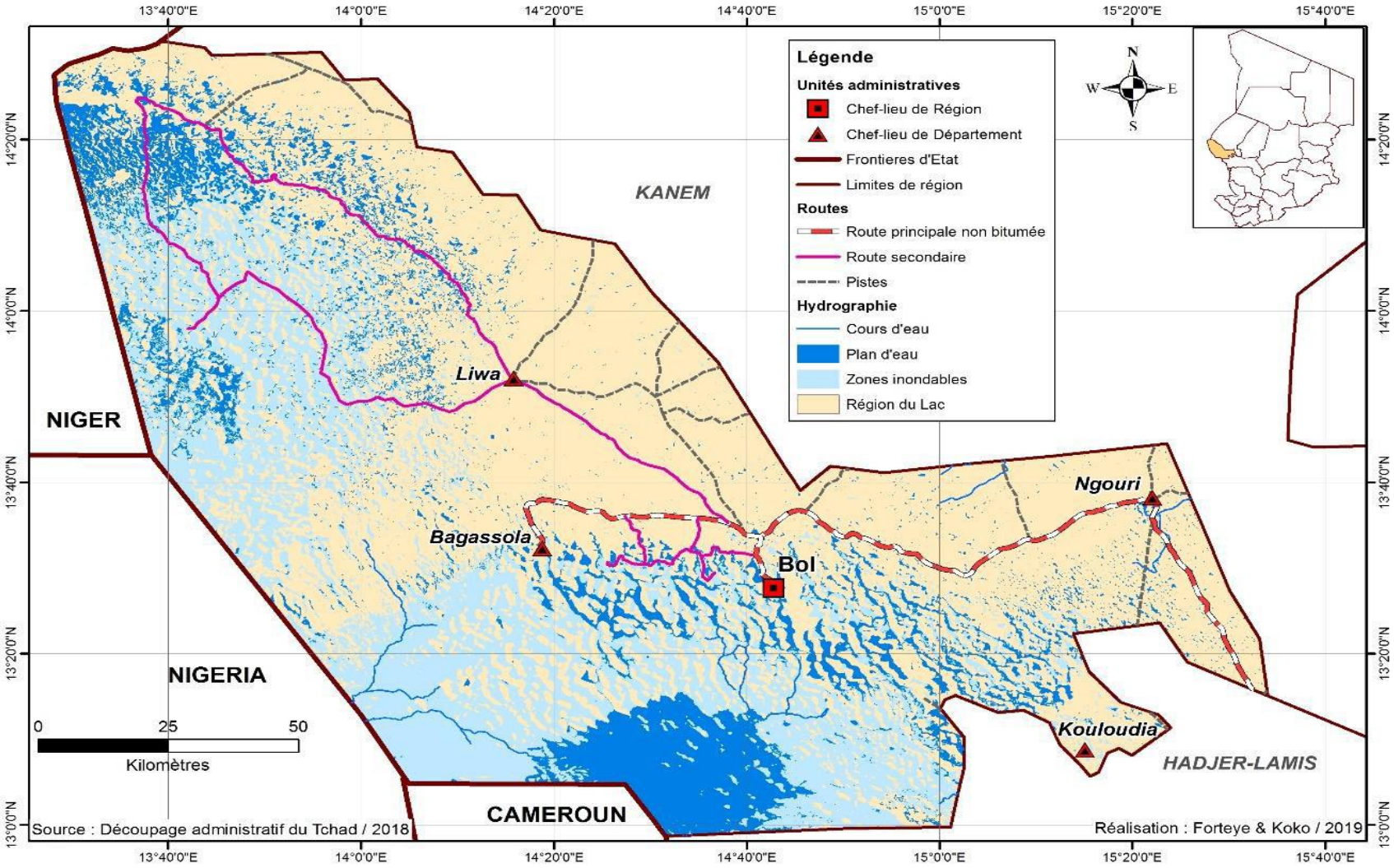

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

I. Lac Tchad: territoire riche en potentialités agro-pastorales

- Territoire situé entre les 12ème et 14ème parallèles nord et couvre une superficie de 22 320 km2 ; une population de 451 639 habitants **(INSEED, 2012**)
- Facteurs d'attraction des populations humaines et animales
- Province du Lac, pôle de concentration humaine dans le sahel, peuplée par une population multiethnique:
- Kanembou, Boudouma et Kanouri (86%); Arabes, Toubou; Gourane; etc.
- Population Béninoise, Malienne, Nigériane, Sénégalaise, Togolaise, etc.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

I. Lac Tchad: territoire riche en potentialités agro-pastorales

- Les activités de production: agriculture, élevage et pêche;
- Cheptel bovin (effectif passe de 635 883 têtes en 2001 à 2 080 248 980 têtes en 2015 (**P-SIDRAT, 2012 et RGE, 2015).** 3ème au Tchad.
- 1500 à 4000 têtes de bétails par ferrique ou villages des pasteurs;
- Le Lac Tchad est une zone humide caractérisée par sa variabilité et sa longue histoire de zone humide et sèche (**Jacques Lemoalle, Géraud Magrin et al., 2014)**, riche en ressources foncières et pastorales;
- L'humidité des polders et les végétaux nutritifs pour le bétail;
- Les feuilles des cultures après récoltes;
- les points d'eau et les eaux libre du Lac

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

I. Lac Tchad: territoire riche en potentialités agro-pastorales

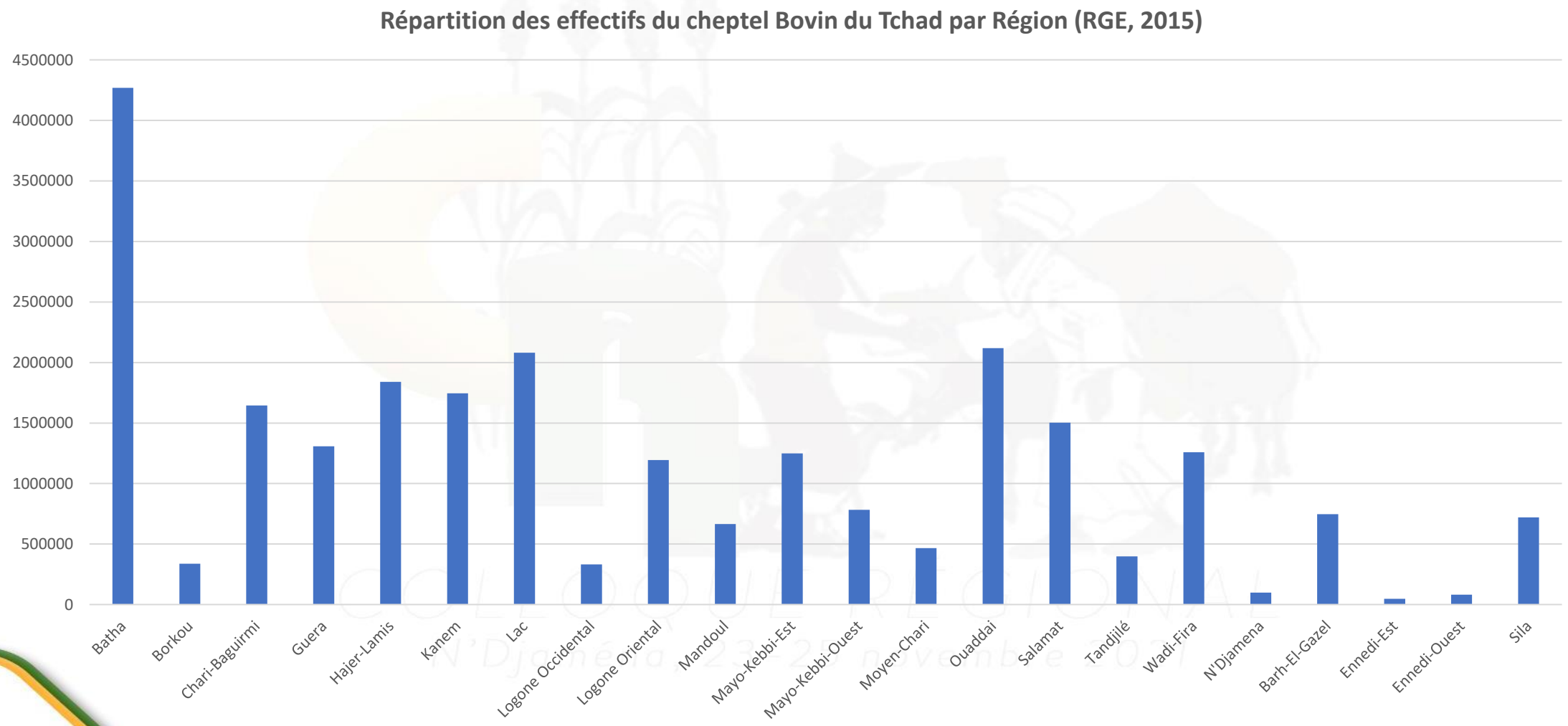

I. Lac Tchad: territoire riche en potentialités agro-pastorales

Un troupeau bovin nomade à proximité du site des réfugiés de Méléa

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

II. Les effets du changement climatique sur les aires pastorales

- Les **perturbations climatiques**, principales causes du déplacement des pasteurs du Kanem, BEG et Batha vers les parties méridionales et zones plus humides;
- **L'insuffisance de pluie** dans les localités d'origine (Mao, Kekedina, Nokou, Moussoro, etc.), entraine un **manque de pâturage et d'eau**;
- Les éleveurs sont en **insécurité foncière**;
- Cette raréfaction des ressources naturelles clés, en quantité et en qualité provoque **la mobilité précoce et longue** des éleveurs;
- les **activités agro-pastorales** du Lac Tchad sont fonctions **des flux et reflux des eaux du Lac**;

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

II. Les effets du changement climatique sur Les aires pastorales

- **Mobilité vers les îles et compétition conflictuelle** sur les ressources
- Extension des distances et accroissement de la durée de transhumance vers les terres agricoles, avec des risques de conflits accrus, et finalement **l'immigration plus ou moins définitive des éleveurs (sédentarisation)**
- Dans les îles du Lac, ils trouvent les aires de pâturage les plus riches et les plus diversifiées pour les animaux;
- Lorsque le **lac se rétrécie, les éleveurs suivent le mouvement**;

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

III. Les aires pastorales du Lac a l'épreuve de Boko Haram

- **Insécurité dans les îles** du Lac Tchad;
- Les **pasteurs fuient les îles pour se réfugier sur les terres fermes**.
- Les éleveurs sont les personnes les plus exposées aux dangers;
- Mois dernier: **200 bœufs des éleveurs ont été arrachés** par les éléments de BH et ils ont tué le propriété de troupeau.
- Plusieurs **éleveurs ont été tués par** des éléments de la secte BH.
- Les « **seigneurs » font la loi** dans toute la brousse;
- Insécurité oblige **les éleveurs à se déplacer tous les jours**
- Les villages se constituent en auto-défense pour assurer sa protection

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

IV. Statut des terres agro-pastorales dans le Lac

- Loi n°23/PR/67 du 22/07/1967 portant Statuts des biens domaniaux et son Décret n°188/PR du 1er/08/1967
- Loi n°24/PR/67 du 22/07/1967 portant régimes de la propriété foncière et des droits coutumiers et son Décret n°186/PR/ du 1er /08/1967
- Le système foncier dominant est le système traditionnel. Les sols sont reconnus comme étant la propriété des Boudouma, considérés comme les premiers occupants. Cependant, les autres ethnies y ont accès moyennant le paiement de redevances
- Le phénomène de location de terre est de plus en plus important;
- Au sein des Boudouma, l'accès à la terre se fait par héritage.
- L'appropriation définitive des terres par les autres ethnies n'est pas possible dans les conditions actuelles.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

IV. Statut des terres agro-pastorales dans le Lac

- L'accès à l'eau et au pâturage semble obéit aux mêmes règles que les sols.
- L'accès des éleveurs allogènes à certaines îles se fait en versant une « taxe informelle » aux douaniers et aux chefs de cantons;
- La traversée de chaque île, par les éleveurs, est négociée auprès des autochtones. Pour un troupeau de 100 têtes, le droit de passage s'élève à un bœuf de 3 ans, ou une somme de 100 000 francs CFA correspondant à sa valeur

(ADOUM FORTEYE Amadou1, KIARI FOUGOU Hadiza2 et TOB-RO N'Dilbé, 2019).

- La grande partie des 300 îles du lac Tchad est contrôlée par les Boudouma.

V. Les conflits fonciers dans le lac

- Au Tchad, l'accès au foncier est source de problèmes en milieu urbain et rural **(Ablaye Roasngar, 2008 ; Tob-Ro, 2015 ; Tob-Ro et al., 2016;)**
- Les conflits éleveurs-agriculteurs sont réglées souvent à l'amiable entre les deux parties car les Boudouma sont des frères aux agriculteurs;
- Pour le cas des pasteurs venant d'autres régions le constat de conflits fonciers n'est pas flagrant parce car il y a respect des principes et les troupeaux ne pénètrent pas les champs dans les polders.
- Cependant, entre 2015 et 2018, la province du Lac a enregistré 25 conflits intercommunautaires liés à l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles (poisson, pâturage) **(ADOUM FORTEYE Amadou1, KIARI FOUGOU Hadiza2 et TOB-RO N'Dilbé, 2019).**
- Ces conflits ont occasionné des pertes en vies humaines (38 morts), de nombreux blessés, des pertes de bétail et d'importants dégâts matériels, estimée à plus de 50 millions de francs CFA.

Conclusion:
pour une gestion durable des terres agro-pastorales du lac

- *Reconnaissance des conventions locales entre éleveurs et agriculteurs pour développer la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage;*
- *Renforcer les accords et conventions signés entre les acteurs locaux;*
- *Promouvoir l'accès à l'eau aux éleveurs et leurs animaux;*
- *Investir dans les infrastructures socio-éducative dans le Lac;*
- promouvoir et sécuriser les aires de pâturage: *îles et espaces riverains des points d'eau et des marchés à bétail»;*
- *Renforcer les groupes d'auto-défense dans les villages et ferriques;*
- *Mettre en place un SIG pour l'agro-pastoral;*
- *Promouvoir l'élevage intensif dans certaines zones;*
- *Gérer l'environnement et améliorer la gouvernance politique et pastorale*

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Mot de fin

Merci de votre aimable attention

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

NOCTEM FLAMMIS FUNALIA VINCUNT
UNDJ
UNIVERSITE DE N'DJAMENA